

L'islamisme radical a encore frappé. Et l'horreur de ce nouvel assassinat nous étreint et nous émeut.

Je pense d'abord à tous les fonctionnaires de la police et de la gendarmerie, qu'ils portent un uniforme ou non, et qui font leur métier et leur devoir alors que chacun sait que cette barbarie peut – hélas ! – survenir absolument partout, que le quartier soit réputé calme ou non. Et qu'en dépit de tous les discours, nous savons que des actions solitaires de ce type ne sont pas faciles à déjouer, ou à empêcher.

Je n'aime pas ceux qui, devant des tragédies comme celle-là disent : « Il n'y a qu'à... ». Trop facile !

Or, on nous annonce une nouvelle loi. Ne le prenez pas mal, mais j'ai envie de dire : « Comme à chaque fois. » En dix ans, nous avons voté environ dix lois antiterroristes. Je ne crois pas qu'une onzième changera fondamentalement les choses.

Non : je crois davantage aux mesures concrètes, déjà possibles en vertu des lois existantes. J'ai confiance en ceux qui disent qu'il faut faire le maximum et le font – tout en sachant que le risque zéro n'existe pas.

Que pouvons-nous faire ?

D'abord soutenir les services de renseignement, tellement nécessaires, indispensables, pour débusquer l'islamisme radical. Et à cet égard, j'ai écouté avec attention des dirigeants de syndicats de policiers qui ont fait remarquer que les personnels affectés au renseignement territorial étaient en nombre insuffisant. Il y a eu naguère un démantèlement du renseignement territorial, dont nous vivons encore les conséquences, malgré des créations de postes récentes. Il faudrait dans ce domaine rétablir un vrai maillage territorial. En second lieu, ces mêmes syndicalistes ont fait observer que, naguère, les commissariats étaient gardés par des policiers qui géraient l'entrée et l'accueil des personnes qui y accédaient. Cela a été supprimé, sans doute au motif légitime de faire en sorte qu'il y ait davantage d'effectifs de police dans les rues. Mais n'y a-t-il pas là un vrai problème : le ministre de l'Intérieur a d'ailleurs demandé qu'on renforce immédiatement la surveillance de l'accès aux locaux de la police et de la gendarmerie.

Enfin, il faut réfléchir davantage à ce qu'on appelle « déradicalisation ». On a beaucoup trop fait appel, en la matière, à des solutions faciles ou simplistes. Croit-on véritablement qu'une personne fanatisée changera d'avis après avoir vu quelques vidéos ou entendu quelques discours ? Non : ce sont tous les professionnels, élus, et citoyens concernés qui doivent réagir. C'est toute la République qui doit s'affirmer, s'exprimer, parler clairement à ceux qui bafouent nos principes, et d'ailleurs tout humanisme. Et de lourdes sanctions doivent être infligées à ceux qui préparent, soutiennent et exécutent les œuvres de mort, comme celle qui a encore une fois touché le département des Yvelines et qui nous laisse abasourdis devant tant d'injustice.

Jean-Pierre Sueur

